

BOURSES DE SOUTIEN À LA PERSÉVÉRANCE POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DE 2^e ET 3^e CYCLES – 2026-2027

Objectif

Favoriser la poursuite des études aux cycles supérieurs d'étudiantes et d'étudiants du Centre NUTRISS qui rencontrent des défis, des barrières ou des situations de précarité financière susceptibles d'affecter leur cheminement universitaire, et qui démontrent de la persévérance dans la poursuite de leurs études. Ces bourses visent à offrir un soutien financier aux étudiantes et étudiants qui, malgré des obstacles personnels, familiaux, académiques et/ou financiers, poursuivent leurs études universitaires.

Précisions sur les situations de persévérance et de précarité financière

Les exemples ci-dessous sont fournis à titre indicatif seulement et ne sont pas exhaustifs. Les candidates et candidats sont invités à décrire toute situation qu'ils jugent pertinente pour illustrer leur parcours.

Exemples de situations démontrant la persévérance :

- Poursuite des études malgré un problème de santé;
- Conciliation complexe entre les études, le travail rémunéré et les responsabilités familiales ou de proche aidance;
- Reprise des études après une interruption ou un parcours non linéaire;
- Adaptation à un nouvel environnement culturel, linguistique ou géographique;
- Maintien d'un cheminement aux cycles supérieurs malgré des circonstances personnelles difficiles.

Exemples de situations de précarité financière :

- Revenu insuffisant pour couvrir les dépenses essentielles liées aux études et à la vie quotidienne;
- Absence ou insuffisance de financement de recherche, de bourses ou d'autres sources de soutien financier;
- Endettement important lié aux études;
- Obligations familiales ou personnelles entraînant une pression financière accrue;
- Augmentation significative des frais de subsistance ou de logement;
- Perte d'emploi ou diminution importante des revenus pendant les études.

Nature du soutien financier

Une enveloppe de 21 000\$ est disponible pour ce programme. Le nombre de bourses et les montants des bourses octroyés dépendent du nombre de demandes reçues (minimum 1000\$ - maximum 4000\$).

Le Centre NUTRISS reconnaît que les étudiantes et étudiants peuvent faire face à une grande diversité de défis personnels, académiques, familiaux ou financiers. Toutes les situations présentées dans les demandes sont considérées avec sérieux et respect. Toutefois, en raison de l'enveloppe budgétaire disponible, il n'est malheureusement pas possible de soutenir toutes les candidatures admissibles. Ainsi, le fait qu'une demande ne soit pas retenue ne remet aucunement en question la validité ou l'importance de la situation vécue, mais reflète plutôt les limites du financement disponible et le processus d'évaluation comparatif entre les dossiers reçus.

Critères d'admissibilité

- La candidate ou le candidat doit être sous la direction d'une chercheuse ou d'un chercheur du Centre NUTRISS qui accorde 50% ou plus de son temps de recherche au Centre¹;
- Le projet de recherche de la candidate ou du candidat doit s'inscrire dans la [programmation scientifique](#) du Centre NUTRISS;
- Le versement de la bourse s'effectuera à la fin de l'automne 2026. Ainsi, la candidate ou le candidat doit être inscrit à temps plein à ce moment à un programme de maîtrise ou de doctorat;
- Le programme est ouvert à toutes les étudiantes et tous les étudiants respectant les critères ci-haut, incluant les étudiantes et étudiants internationaux et ceux en fin de parcours académique;
- Par souci d'équité, une personne ayant déjà reçu une bourse de soutien à la persévérance demeure admissible au concours. Toutefois, lorsque des dossiers sont semblables, une priorité pourra être accordée aux candidates et candidats n'ayant jamais reçu cette bourse auparavant.

¹ Avant d'entamer votre demande, nous vous invitons à vous assurer que votre directrice ou directeur de recherche est admissible pour ce concours de bourse (c'est-à-dire qu'il accorde 50% ou plus de son temps de recherche au Centre NUTRISS).

Montage de la demande

La demande écrite doit être **présentée par l'étudiante ou l'étudiant**, et doit inclure les deux documents suivants (soumis en deux documents PDF distincts):

1. Formulaire d'identification de la candidate ou du candidat
2. Formulaire de demande 2026-2027

Critères d'évaluation (note de passage : 80%)

Chaque dossier sera évalué par un comité composé de chercheuses et chercheurs ainsi que de professionnelles et professionnels du Centre NUTRISS n'encadrant pas de candidates ou candidats dans le présent concours. Par souci de confidentialité, les formulaires d'identification de la candidate ou du candidat ne seront pas fournis au Comité d'évaluation. Dans le même esprit, l'approbation préalable de la directrice ou du directeur de recherche n'est pas nécessaire pour le dépôt d'une candidature.

Les critères d'évaluation seront les suivants:

- Persévérance dans le projet d'études (40 pts)
- Besoin financier (30 pts)
- Qualité de la demande (30 pts)

Par souci de confidentialité, les récipiendaires des bourses de soutien à la persévérance ne seront pas annoncés, à moins d'avis contraire de la part des récipiendaires.

Date limite de réception des demandes

Les candidates et les candidats devront transmettre leur demande au plus tard **le 3 novembre 2026** à annie.lapointe@fsaa.ulaval.ca.

Vous recevrez un courriel confirmant la réception de votre demande. Veuillez noter qu'aucune vérification de l'admissibilité ou de l'exhaustivité des dossiers ne sera effectuée avant leur évaluation par le comité. Par conséquent, **toute demande incomplète ne sera pas considérée**. Il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de s'assurer que tous les documents requis sont fournis et que le dossier est complet avant la date limite du programme.